

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Commission scolaire Western Québec**

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec le 30 janvier 2018, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Shea, les commissaires Brunke, Daly, Egan, Garbutt, Guy, Labadie, Larventz, McCrank et Schaler, et les commissaires-parents Brennan, Davis et Giannakoulis.

**Personnel :**

Directeur des services éducatifs, S. Aitken

Directrice des services complémentaires, L. Falasconi

Directeur des ressources matérielles et de la technologie, P. Proulx

Directrice des ressources financières, S. Cox

**ABSENCES** Commissaires Dionne et Young; commissaire-parent Boucher  
**MOTIVÉES :**

Le directeur général M. Dubeau, la directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern, le secrétaire général et directeur des ressources humaines Terry Kharyati, et le consultant en communications F. Raymond sont également présents.

**Appel à l'ordre**

Le président Shea appelle la réunion à l'ordre à 19 h 05.

**C-17/18-86 Adoption de l'ordre du jour**  
LE COMMISSAIRE LARVENTZ PROPOSE d'adopter l'ordre du jour, avec ajout du point suivant :  
6.4 Présentation sur la Politique de la réussite éducative  
Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-87 Approbation du procès-verbal – 28 novembre 2017**  
LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 28 novembre 2017 soit approuvé tel que présenté.  
Adoptée à l'unanimité

**Rapport du président**

Le président Shea présente son rapport tel que distribué.

**Rapport du directeur général**

Le directeur général M. Dubeau présente son rapport écrit. Il mentionne la lettre qu'il a reçue du ministre de l'Éducation énonçant les cinq objectifs provinciaux et les deux orientations à être intégrés dans le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Ce plan doit être transmis au ministère de l'Éducation d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2018. Un calendrier d'activités détaillé sera présenté à la réunion de février du conseil des commissaires pour discussion.

Le directeur général parle aussi du tout récent rapport Fraser sur le rendement des écoles secondaires du Québec. Les écoles secondaires Philemon Wright, D'Arcy McGee et du

Pontiac occupent les trois premiers rangs du classement de 16 écoles dans la région de l'Outaouais. Les autres écoles secondaires de la CSWQ n'ont pas été incluses dans le classement en raison de leurs faibles cohortes d'élèves.

- C-17/18-88 Rapport annuel 2016-2017**  
 LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le rapport annuel 2016-2017 soit reçu tel que présenté.  
 Adoptée à l'unanimité
- C-17/18-89 Rapport du Comité exécutif – 23 janvier 2018**  
 LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2018 du Comité exécutif.  
 Adoptée à l'unanimité
- C-17/18-90 Programme Sport-Études**  
 ATTENDU QUE la commission scolaire tiendra compte des recommandations formulées par le MEES à la suite de demandes précédentes liées au programme Sports-Études dans l'élaboration d'un nouveau plan pour la mise en œuvre d'un tel programme en 2019-2020;  
 ATTENDU QUE les conseils d'établissement des écoles Hadley et Philemon Wright et la CSWQ ont déjà approuvé la mise en œuvre d'un programme Sports-Études;  
 LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE la CSWQ approuve la demande à être soumise en mars 2018 concernant un programme Sports-Études aux écoles Hadley et Philemon Wright pour l'année scolaire 2019-2020.  
 Adoptée à l'unanimité
- C-17/18-91 Reconnaissance du marché du travail ontarien**  
 ATTENDU QUE 70 870 résidents du Québec travaillent dans une autre province;  
 ATTENDU QUE 60 000 de ces 70 870 résidents travaillent en Ontario, principalement à Ottawa, compte tenu de sa proximité géographique avec la région de l'Outaouais;  
 ATTENDU QUE les recommandations citées dans le rapport final sur les occasions de formation collégiale (Rapport Demers) déposé en juin 2014 par le ministère de l'Éducation sont applicables à la formation professionnelle, à savoir, d'autoriser et de reconnaître les programmes d'études qui répondent aux besoins en main-d'œuvre d'une région, et d'évaluer les possibilités offertes par de tels programmes;  
 LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le ministère de l'Éducation reconnaisse le marché de la formation de l'Ontario – situé à proximité de la région de l'Outaouais – pour les occasions de formation axées sur l'emploi lorsqu'il examine les demandes d'autorisations permanentes et provisoires, conformément au cadre de

formation professionnelle, et qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à tous les membres de l'Assemblée nationale.

Adoptée à l'unanimité

### Questions pédagogiques

La directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern fait une présentation sur la Politique de la réussite éducative. Elle parle des principaux objectifs de la politique, notamment :

- La diplomation et la qualification
- L'équité – réduire l'écart de réussite entre les groupes
- La prévention – réduire les facteurs de vulnérabilité chez les jeunes
- La maîtrise de la langue – augmenter la maîtrise en 4<sup>e</sup> année
- Le cheminement scolaire – réduire les retards à l'entrée au secondaire
- Le milieu de vie – faire en sorte que tous les bâtiments soient dans un état satisfaisant

#### **C-17/18-92 Climat scolaire, intimidation et violence**

ATTENDU QUE selon les conditions énoncées à l'art. 214.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque commission scolaire doit conclure une entente qui détermine comment les agents des forces policières situées sur leur territoire interviendront en cas d'urgence et quand un acte de violence leur est signalé, et qui établit les balises d'une collaboration en matière de prévention et d'enquête;

ATTENDU QUE le gouvernement a, par règlement, déterminé les éléments essentiels et les conditions spéciales à inclure dans l'entente;

ATTENDU QUE des représentants de la CSWQ et les différents services policiers qui se trouvent sur son territoire ont négocié les conditions d'une telle entente, lesquelles sont énoncées dans l'ébauche de l'ENTENTE RELATIVE À LA COLLABORATION ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LES SERVICES DE POLICE À DES FINS DE PRÉVENTION ET D'ENQUÊTES AINSI QU'AUX INTERVENTIONS DE LEURS MEMBRES EN CAS D'URGENCE OU DE SIGNALEMENT D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE, qui a été communiquée aux membres du conseil;

ATTENDU QUE le directeur général recommande d'approuver l'entente susmentionnée;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE l'ébauche de l'ENTENTE RELATIVE À LA COLLABORATION ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LES SERVICES DE POLICE À DES FINS DE PRÉVENTION ET D'ENQUÊTES AINSI QU'AUX INTERVENTIONS DE LEURS MEMBRES EN CAS D'URGENCE OU DE SIGNALEMENT D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE soit approuvée et que le directeur général Mike Dubeau soit autorisé à signer l'entente et tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution, et à désigner des représentants de la CSWQ pour assurer les communications, tel qu'indiqué dans la section 10 de l'entente;

ET

Qu'on demande au directeur général d'envoyer une copie signée de l'entente à tous les directeurs d'école de la CSWQ et au Protecteur de l'élève, tel qu'exigé par la loi.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-93 Protocole d'entente entre la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

ATTENDU QUE la résolution C-15/16-108 autorisait la signature d'un protocole d'entente entre la Commission scolaire Western Québec et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'utilisation de l'école St. John's à Campbell's Bay;

ATTENDU QUE la résolution C-15/16-107 autorisait la signature d'un protocole d'entente entre la Commission scolaire Western Québec et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'utilisation de la Cité étudiante à Maniwaki;

ATTENDU QUE les ententes ont été élaborées d'après la superficie en mètres carrés et le nombre d'élèves;

ATTENDU QUE les ententes ont été signées pour cinq (5) ans;

ATTENDU QUE les ententes ont été conclues de bonne foi;

ATTENDU QU'une importante variation dans la population étudiante pendant l'année scolaire 2017-2018 a entraîné une augmentation des coûts des factures pour la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE les directions des deux commissions scolaires conviennent que cette situation est contraire à l'intention des ententes;

ATTENDU QUE les directeurs généraux et les directeurs des ressources matérielles des deux commissions scolaires recommandent d'apporter des modifications aux ententes;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les deux ententes soient ré-ouvertes et qu'on autorise le directeur des ressources matérielles et de la technologie M. P. Proulx à négocier avec la CSHBO et à soumettre la nouvelle entente à l'approbation du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-94 Rénovation complète de trois (3) salles de classe à l'école Namur**

ATTENDU QUE trois (3) salles de classe à l'école Namur ont besoin d'être entièrement rénovées suivant la réception des rapports de trois professionnels du génie civil, mécanique et architectural;

ATTENDU QUE le MEES est au courant de la situation actuelle et a convenu de modifier les projets MB 2017-2018 de manière à y inclure le projet susmentionné;

ATTENDU QUE le projet est évalué à 1,2 million de dollars, incluant les frais professionnels et les taxes;

ATTENDU QUE le directeur général et le directeur des ressources matérielles et de la technologie recommandent d'accepter que les projets MB 2017-2018 soient modifiés de manière à inclure le projet susmentionné;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE de demander au directeur des ressources matérielles et de la technologie M. P. Proulx de réévaluer la planification des projets susmentionnés et de les soumettre à l'approbation finale du conseil.

Adoptée à l'unanimité

La directrice des ressources financières S. Cox donne une présentation sur le projet de loi 166 – Taxe scolaire.

**C-17/18-95      Projet de loi 166 – Taxe scolaire**

COMPTE TENU des nombreuses facettes du projet de loi 166; LE COMMISSAIRE LARVENTZ PROPOSE QUE le conseil demande au président, au vice-président et à la direction d'élaborer un mémoire clair sur le projet de loi 166 et son incidence sur la CSWQ, mémoire qui sera présenté à la séance du 27 février 2018 du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-96      Politique révisée C-17 – Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves ayant des besoins particuliers – À envoyer pour consultation**

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité consultatif sur l'adaptation scolaire, la version révisée de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves ayant des besoins particuliers soit envoyée aux fins de consultation.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-97      Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique – 28 novembre 2017**

LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2017 du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-98      Président d'élection**

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE Pascal Proulx soit nommé président d'élection de la CSWQ pour les élections scolaires du 4 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-99      Session à huis clos**

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE la séance se poursuive à huis clos.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-100      Retour en séance publique**

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE la séance se poursuive en public.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-101**

**Levée de la séance**

LE COMMISSAIRE GIANNAKOULIS PROPOSE de lever la  
séance à 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité